

*L'enseignement des langues étrangères en France  
(Le cas de la langue arabe)  
Foreign languages teaching in France  
(A case study : Arabic language teaching)*

Djoubar Ahmed \*

Université Mohamed Boudiaf -M'Sila)-  
Algérie

ahmedjoubar@yahoo.fr

Résumé:	informations sur l'article
<p>- Nous avons obtenu dans ce travail (l'enseignement de la langue arabe en France) (une réponse claire qui nous a démontré que ce processus ne fonctionne pas correctement et que personne n'est satisfait des trois éléments (ni l'enseignant, ni l'élève, ni les parents des élèves). Ce qui intéresse l'enseignant, c'est de toucher son salaire à la fin du mois.</p> <p>L'élève se sent dans un endroit non choisi, ressent ces cours comme un châtiment, quant aux parents ressentent que cet investissement est fait en vain, mais malheureusement n'ont pas d'autre choix. Pour changer ces ressentis, il faut donc trouver une solution qui sera acceptée par les trois partis en cause.</p>	<p>Reçu 07/ 10/ 2022</p> <p>Acceptation 01/12/2022</p> <p><b>Mots clés:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'enseignement</li> <li>✓ Langue</li> <li>✓ Culture</li> <li>✓ étrangère</li> </ul>

\*Auteur expéditeur

<i>Abstract</i>	<i>Article info</i>
<p><i>In this work, (Arabic language teaching in France), we reached a significant answer which indicates that the later process doesn't seem to operate correctly, and that none of the three variables (teacher, student, and student's parent) is satisfied. What interests the teacher the most is to get paid at the end of the month.</i></p> <p><i>The student feels stuck in an unchosen place, and perceives the lessons as a punishment. On the other hand parents feel their investments are made in vain and have no other choice unfortunately.</i></p> <p><i>Therefore, it's necessary to work on changing those perceptions by finding a solution which would hopefully be agreed upon by the former variables (teacher, student, student's parent).</i></p>	<p><i>Received</i> 07/ 10/ 2022</p> <p><i>Accepted</i> 01/12/2022</p> <p><b><u>Keywords:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <i>Teaching</i></li><li>✓ <i>Language</i></li><li>✓ <i>Culture</i></li><li>✓ <i>Foreign</i></li></ul>

## 1. INTRODUCTION

En nous basant sur les résultats d'une étude menée en France, nous avons pu constater et expliciter que l'enseignement-apprentissage de la langue arabe, dans un contexte européen (et notamment dans la zone du nord de la France) demeure problématique, tant en raison de l'absence d'une réelle prise en compte de la demande grandissante en matière d'apprentissage de cette langue<sup>1</sup>, qu'en raison des méthodes pédagogiques adoptées et des outils didactiques et pédagogiques utilisés.

Il est à noter que l'enquête de terrain que nous avons menée au sein des établissements dans le cadre d'ELCO (Enseignements des langues et des cultures d'origine) confirme ce constat. Nous avons pu constater aussi que la langue arabe demeure une des langues les plus demandées par les parents.

Cette « privatisation » de l'enseignement de la langue arabe a créé de nombreux problèmes et généré des questions auxquelles nous allons essayer de répondre dans notre étude.

### **Questions de recherche :**

Cette analyse des constats réalisés au sujet de l'état d'insuffisance de l'enseignement de la langue arabe nous ont amené à nous poser les questions suivantes :

**1- Ce type d'enseignement-apprentissage, régi par un recours à des manuels différents et des méthodes didactiques non contrôlées (associations, mosquées) ou celui de l'enseignement de l'Education Nationale, peuvent-ils aboutir à des résultats satisfaisants ?**

**2- Est-ce que les méthodes d'apprentissages sont adaptées au public francophone en France (notamment les méthodes importées de certains pays arabes comme le Maroc, la Tunisie, l'Arabie saoudite...).**

**3- Est-ce que le temps consacré à l'apprentissage de cette langue est suffisant pour parvenir à de bons résultats ?**

Voici l'analyse que nous avons réalisée, étayée d'interventions à ce sujet, émanant de chercheurs, enseignants, linguistes, fonctionnaires de l'Education Nationale.

« L'Inspecteur Général de l'Education Nationale déclare que la langue arabe est la deuxième langue la plus parlée de France mais qu'elle ne bénéficie pas d'un enseignement adéquat, malgré une forte demande... Malheureusement, l'Education Nationale n'assure plus cet enseignement. » (AMIFA, 2009 :179)

« Le même inspecteur a demandé que « ces faits et constats soient impérativement pris en compte par les décideurs, afin que l'institution éducative puisse permettre une meilleure offre d'enseignement de cette langue vivante... » (AMIFA, 2009 :180)

L'enseignement de la langue arabe en France se base actuellement sur le document 377/486/CEE du conseil du 25 juillet 1977, et vise la scolarisation des enfants des travailleurs migrants :

« ...considérant qu'il importe également que les Etats membres d'accueil prennent, en coopération avec les Etats membres d'origine, les mesures appropriées en vue de promouvoir l'enseignement de la langue maternelle et de la culture du pays d'origine desdits enfants, afin notamment de faciliter leur réintégration éventuelle dans l'Etat membre d'origine... » (Journal officiel, 1977 : 32)

Pour Yahya Cheikh (2010) « peu d'écoles associatives ont un programme d'enseignement, et a fortiori des manuels scolaires des pays d'origine, c'est le cas des ELCO [...], il n'y a cependant jamais eu de véritables manuels scolaires programmés. Des collègues ont tenté de combler partiellement ce vide, en proposant aux enseignants une sélection de textes. » (Yahya.Cheikh, 2010 :100)

### **Une directive européenne**

« Cette directive dispose que « Les Etats membres prennent, conformément à leurs situations nationales et à leurs systèmes juridiques, et en coopération avec les Etats d'origine, les mesures appropriées en vue de promouvoir, en coordination avec l'enseignement normal, un enseignement de la langue maternelle et de la culture du pays d'origine en faveur des enfants ». Le principe qui fonde ces enseignements, à l'origine, est que la maîtrise de la langue maternelle est un préalable nécessaire à la réussite d'une langue seconde. Ces enseignements se sont rapprochés progressivement du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) [...] Un programme commun de langue arabe a été élaboré pour les trois pays du Maghreb. Une évolution est actuellement engagée pour permettre une transformation des cours d'ELCO en cours de langue vivante étrangère dispensés aux élèves sur le temps scolaire. Cette évolution permettra de valoriser, par une plus-value pédagogique, l'apprentissage des langues concernées, tout en s'inscrivant pleinement dans le cadre d'une politique linguistique cohérente et diversifiée mise en œuvre dans les cartes académiques des langues. » (Ministère de l'éducation nationale, 2016)

### **Qu'est-ce que l'ELCO ?**

Enseignement Langues et Cultures d'Origine (ELCO) Les enseignements de langues et de cultures d'origine (ELCO) concernent neuf pays :

L'Algérie, la Croatie, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, le Portugal, la Serbie, la Tunisie et la Turquie. Ils sont mis en œuvre sur la base d'accords bilatéraux prenant appui sur une directive européenne du 25

juillet 1977 visant à la scolarisation des enfants des travailleurs migrants.

*« L'enseignement des langues et cultures d'origine pour les langues des pays du Maghreb s'est développé au milieu des années soixante-dix. Ces enseignements sont facultatifs. Ils sont organisés par des accords bilatéraux avec l'Algérie, le Maroc, et la Tunisie et par des procès-verbaux, à l'intention des enfants d'origine étrangère.*

*1- Le système éducatif français assure une responsabilité directe dans la mise en place des enseignants de langues et cultures d'origine. Les recteurs et les inspecteurs d'académie exercent cette responsabilité dans les domaines de l'organisation des enseignements. »*

(Amel Boughnim, 2011: 110)

Arrêtons-nous un instant sur le nom de cet organisme : ELCO (Enseignement Langues et Cultures d'Origine) et surtout sur le mot « d'origine ». Il faut savoir de quelle origine il est question. Si on parle de la langue, il faut distinguer de laquelle on parle : la langue dialectale ou la langue littéraire. Si on dit dialectale, il faut savoir duquel pays et même de quelle région exacte.

Si on dit la langue littéraire, on peut se poser deux questions :

Qu'ont à faire les élèves de la langue arabe littéraire ?

L'étude des diagrammes nous a amené à constater que les apprenants veulent parler avec la famille, les parents, parler avec les amis. Mais pour arriver à cela, ils n'ont pas besoin d'apprendre la langue littéraire car ils ne vont pas l'utiliser pour parler avec leur entourage.

Deuxième question : le programme proposé est-il adapté à l'enseignement de la langue littéraire ?

Les mêmes questions peuvent être posées pour la culture.

Quelle culture enseigner et de quel pays ?

Car les origines des apprenants sont vraiment variées (Algérie, Maroc, Tunisie et parfois même de pays qui ne sont pas des pays arabes).

Suite à ce que nous avons constaté de visu, ces objectifs sont loin des réalités actuelles.

Au cours de notre expérience durant quelques années dans le cadre de l'ELCO Algérien, dans les associations à Roubaix et à Lille, nous avons constaté un malaise aussi bien chez les responsables, tels les inspecteurs, les directeurs d'école, et les enseignants d'ELCO que chez les élèves eux-mêmes.

L'enseignement des ELCO n'est plus adapté au contexte actuel où on tend à développer chez l'élève sa compétence plurilingue.

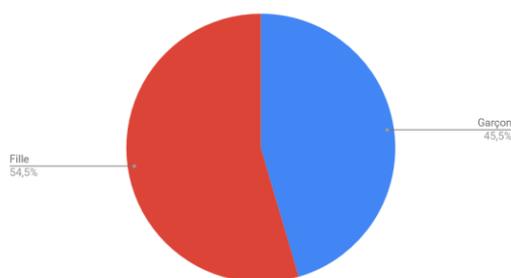
Nous avons également constaté des réticences de la part des élèves envers ces cours, qui se manifeste souvent par le refus de s'investir, par l'absentéisme et par l'abandon de certains d'entre eux en cours d'année.

Pour comprendre les origines de ce malaise et les raisons de l'échec de ces cours, nous avons interrogé dix enseignants et deux groupes d'élèves différents fréquentant les cours d'ELCO Algérien.

### **L'enquête destinée aux enseignants**

Nous avons, dans un premier temps et pour conforter cette analyse, vérifié les éléments de ce constat en interrogeant plusieurs enseignants en langue arabe à Roubaix. Voici l'analyse que nous avons faite des résultats de cette dernière.

## 1- Répartition : homme/femme

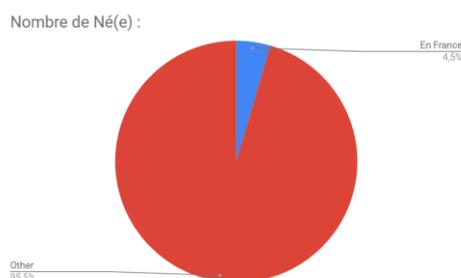


1- Femme : cinquante-quatre virgule cinq pour cent.

2- Homme : quarante-cinq virgule cinq pour cent.

La majorité des femmes qui arrivent en France le font légalement ; soit elles se sont mariées en France, soit elles viennent dans le cadre du regroupement familial, mais la majorité des hommes arrivent en France de façon illégale. Les responsables préfèrent recruter des femmes car elles poseront moins de problèmes de ce point de vue. De plus, elles acceptent n'importe quel salaire contrairement aux hommes qui veulent trouver un travail avec un salaire plus élevé.

## 2- Répartition : en France/ à l'étranger



1- Né à l'étranger : quatre-vingt-cinq virgule cinq pour cent

2- Né en France : quatre virgule cinq pour cent.

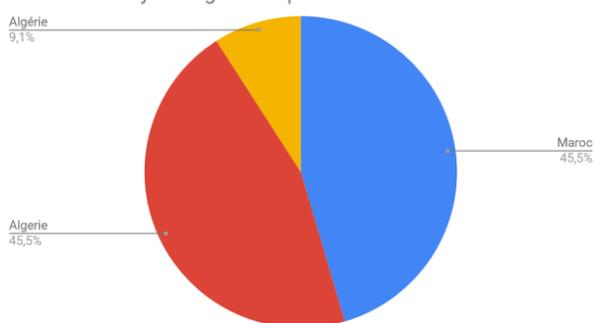
Le pourcentage des enseignants nés à l'étranger est très élevé et représente une majorité massive.

De même, la majorité d'entre eux ne sont que depuis peu d'années en France, ce qui implique qu'ils ignorent les spécificités de l'apprenant français et celles de la vie en France.

## 3- Pays d'origine des parents des enseignants

## L'enseignement des langues étrangères en France (le cas de la langue arabe)

Nombre de Pays d'origine des parents:



1- Algérie : quarante-cinq virgule cinq pour cent.

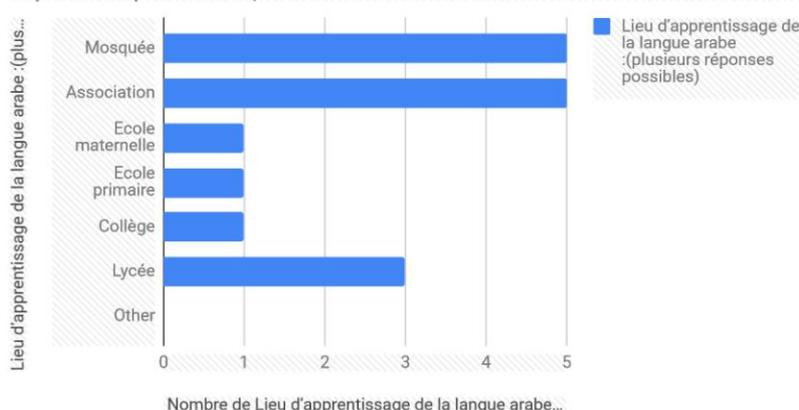
2- Maroc : quarante-cinq virgule cinq pour cent.

3- Sans réponse : neuf pour cent.

Il faut souligner qu'il y a une forte concurrence entre les Algériens et les Marocains dans ce domaine ; que ce soit comme ici par rapport aux enseignants de langue arabe ou pour les constructions de mosquées et/ou d'écoles privées, mais il faut souligner que les Marocains travaillent dans leurs écoles avec leurs propres méthodes ramenées de leur pays d'origine, mais les Algériens à ce jour n'ont ni manuels ni méthode ramenés ou venus d'Algérie.

### 4- Lieux d'apprentissage de la langue arabe

Nombre de Lieu d'apprentissage de la langue arabe : (plusieurs réponses possibles)



1- Mosquée.

2- Association.

3- Lycée.

4- Ecole primaire.

5- Collège.

6- Maternelle.

Les réponses données à cette question montrent que les professeurs sont plus actifs dans les mosquées et les associations car ce sont des lieux ouverts à tout le monde.

N'importe qui peut enseigner dans ces établissements, il suffit pour cela de connaître un responsable ou quelqu'un parmi tous ceux qui gèrent ces établissements, car il dénote que le recrutement des enseignants n'est pas basé sur des critères de qualités pédagogiques

professionnelles.

A Lille, notre terrain expérimental, les organismes les plus actifs sont tout d'abord la mosquée puis les associations. Ces dernières choisissent les locaux des mosquées pour enseigner l'arabe et partagent donc la même politique, c'est à dire créer un lien très solide entre la langue arabe et la religion.

Ainsi la religion est introduite dans le déroulement des cours (apprendre par cœur quelques sourates du Coran avant le cours, commencer le cours par des invocations religieuses et le terminer avec d'autres).

Ceci afin de répondre également aux attentes des parents car, comme nous l'avons déjà dit, si leurs enfants arrivent à apprendre ou citer le Coran, cela veut dire qu'ils sont dans la bonne voie.

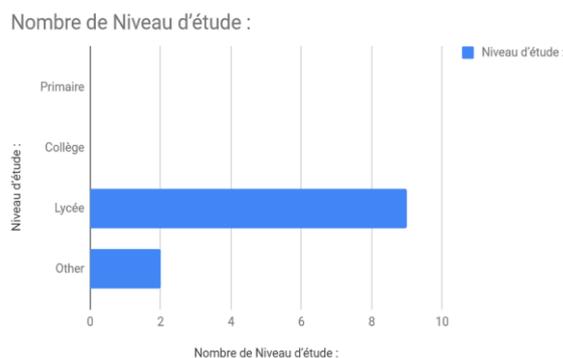
Nous voyons bien que le pourcentage de l'enseignement au lycée ou collège est clairement inférieur aux précédents, car ces derniers sont contrôlés par l'Etat et les critères de recrutement sont bien différents de ceux de la mosquée ou des associations. Au lycée ou collège, seul celui ou celle qui possède les capacités d'enseigner ainsi qu'un diplôme reconnu par l'Etat sera accepté.

La nature de l'enseignement même sera différente de celle de la mosquée, car l'enseignant devra suivre le programme scolaire établi.

Les origines et la nature des apprenants ne sont pas les mêmes. La mosquée et les associations sont fréquentées pas des gens dits pratiquant mais dans un établissement d'état, nous trouvons des apprenants variés, voire même des apprenants non-musulmans. Nous sommes devant un enseignement pur de la langue arabe.

Atteignent-ils leur objectif, enseigner la langue arabe ? La question reste toujours posée. Ces établissements ne sont pas de notre champ expérimental et nous ne pouvons donc y répondre, même si nous supposons que cet enseignement n'apporte que peu de résultats concrets.

## 5- Niveau d'étude des enseignants



1- Lycée.

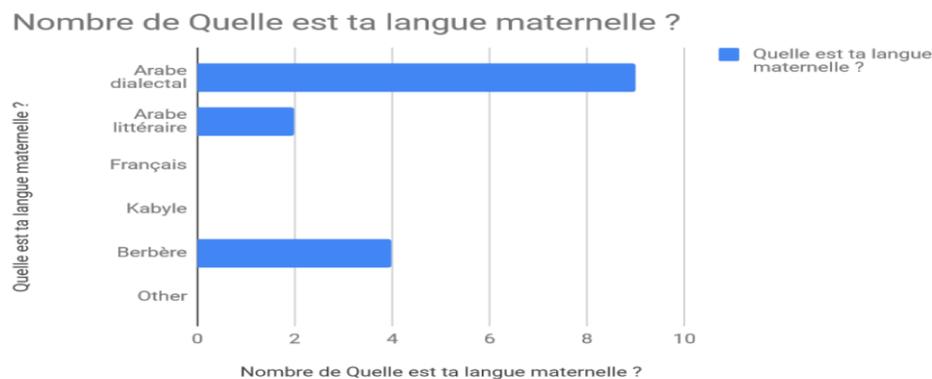
2- Autre.

Ces réponses mettent en avant des faits graves : ces enseignants n'ont pas fait d'études universitaires, n'ont peut-être pas même le niveau baccalauréat ... Ces enseignants sont donc arrivés en classe sans bagage universitaire, sans travail sur la pédagogie...

Comment peut-on imaginer faire d'une personne qui n'a pas fait d'études un enseignant ? Nous sommes dans un état avec des lois, et les lois sont bien claires. Pour être enseignant en

France, il faut avoir au minimum le niveau master 2, il faut passer le CAPA, intégrer des formations continues avant de rentrer en classe. L'enseignant doit être capable de connaître un minimum des sciences qui ont un lien avec l'enseignement comme la pédagogie, la didactique...

### 6- Langue maternelle des enseignants



- 1- Dialectal.
- 2- Berbère.
- 3- Arabe littéraire.

Ses enseignants ne sont natifs ni de la langue maternelle ni de la langue ciblée. Leur faible niveau d'études fait qu'ils ne connaissent que la langue dialectale et cette dernière comme nous le savons, diffère d'un pays à l'autre voire même d'une région à l'autre.

La langue que doivent enseigner ces professeurs, normalement c'est l'arabe littéraire. Quelqu'un qui a quitté l'école avant l'université peut-il enseigner cette langue ?

### 7- Pourquoi enseignez-vous la langue arabe ?



- 1- Par amour pour cette langue : soixante-neuf virgule deux pour cent.
- 2- Pour gagner votre vie : quinze virgule quatre pour cent.
- 3- Parce qu'on vous l'a proposé : quinze virgule quatre pour cent.

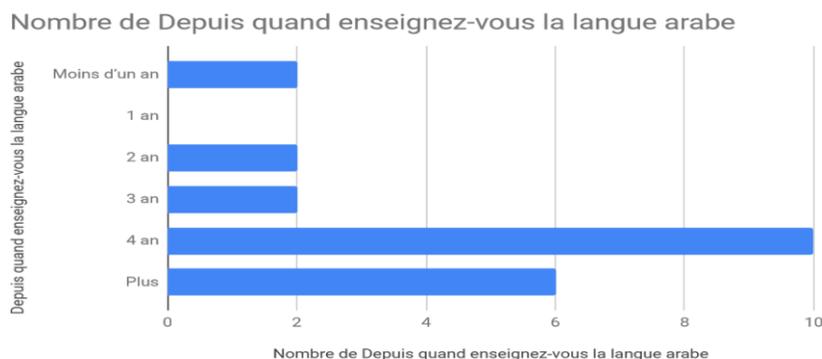
Nous doutons de la véracité de cette première réponse car répondre « par amour de cette langue » alors qu'on la connaît mal est un peu exagéré. Nous pensons que les enseignants qui font l'objet de cette étude se sont trouvés coincés avec cette question, et qu'ils ont choisi une réponse qui

préserve leur dignité. Celui qui aime une langue au point de vouloir l'enseigner aux autres peut le faire en bénévole, mais nous sommes ici très loin d'un enseignement gratuit. Les parents, en effet, doivent payer une certaine somme pour qu'on enseigne à leurs enfants, parfois une somme très importante. Ainsi, les parents qui ont trois ou quatre enfants doivent payer jusqu'à quatre à cinq cent euros à l'année.

La réponse la plus conforme à la réalité des choses, c'est la deuxième « pour gagner votre vie ». Cet enseignement de la langue arabe en France est devenue une source de revenus pour beaucoup de monde, car en plus des participations des parents, il y a les sommes allouées par les pays arabes

« pour enseigner cette langue à leurs ressortissants afin de garder le lien avec le pays d'origine », c'est un budget énorme qui se renouvelle toujours même si certains dirigeants savent que ces opérations ne portent pas leurs fruits. Les responsables des associations en France profitent donc de ces rentrées d'argent pour faire entrer leur proches en tant que professeurs, sans niveau ni diplôm

### 8- Depuis quand enseignez-vous la langue arabe ?



1- 4 ans

2- Plus de 4 ans.

3- Moins de 1 ans, 2 ans, 3 ans (le même pourcentage).

Ce que nous montre ce digramme, c'est que la plupart d'entre eux sont nouveaux, ils viennent de commencer ce métier. Malgré le fait que cette opération (l'enseignement de la langue arabe) existe depuis des années et des années, il y a peu d'anciens enseignants.

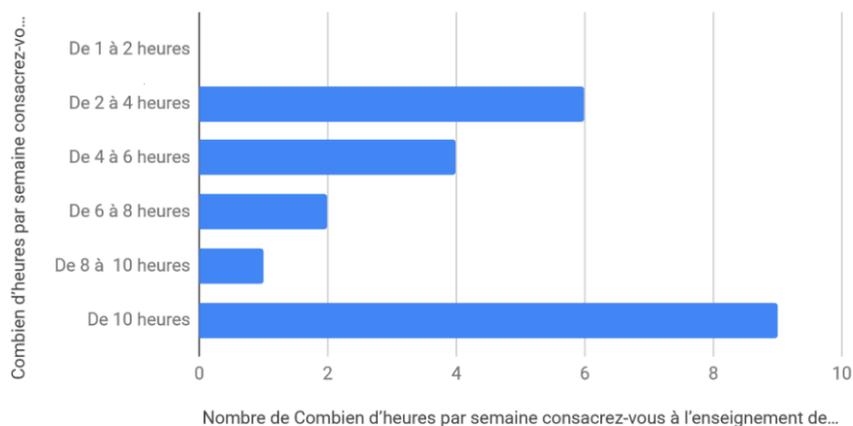
On peut donc légitimement se poser la question ; pourquoi les enseignants s'enfuient-ils de l'enseignement de cette langue ?

Plusieurs réponses nous viennent en tête : Ils ne se sont pas retrouvés dans cet enseignement, ils n'ont pas obtenu de résultats, le système sur lequel est basé cette opération ne fonctionne pas...

Pour nous néanmoins, le fait essentiel est que nous nous trouvons devant des enseignants qui n'ont pas d'expérience, et pour lesquels cette opération n'est qu'un champ d'essai.

9- Combien d'heures par semaine consacrez-vous à l'enseignement de cette langue ?

Nombre de Combien d'heures par semaine consacrez-vous à l'enseignement de cette langue ?



1- Plus de 10 heures.

2- De 2 à 4 heures.

3- De 4 à 6 heures.

4- De 6 à 8 heures.

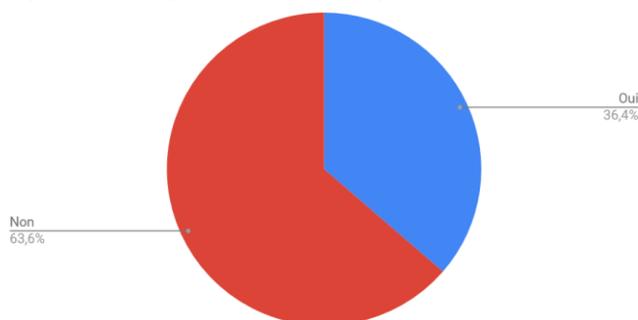
5- De 8 à 10 heures.

C'est la réponse numéro 2 qui représente notre champ expérimental, car ils enseignent 3 heures par semaine

Pour les autres qui disent enseigner plus de 4 heures, nous ne voyons pas où ils enseignent ces heures en plus, sauf peut-être à domicile chez les particuliers qui veulent que leurs enfants apprennent à la maison, des cours individuels (one to one) dans de bonnes conditions et bien rémunérés.

10- Avez-vous eu une formation ou obtenu un diplôme d'enseignement de cette langue ?

Nombre de Avez-vous passé une formation ou obtenu un diplôme d'enseignement de cette langue ?



1- Non : soixante-trois virgule six pour cent.

2- Oui : trente-six virgule quatre pour cent.

Cette réponse étaye notre analyse précédente : la majorité de ces enseignants n'ont pas de diplôme. Comment peut-on recruter un professeur sans diplôme ?

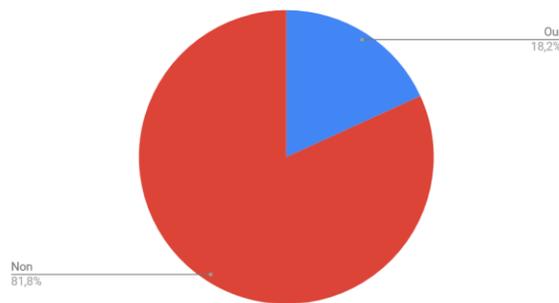
De plus, comme nous l'avons vu, ce sont des étrangers qui viennent d'Algérie ou du Maroc, ils ne connaissent donc rien de l'apprenant français et malgré le fait qu'il soit arabe, qu'il est né en France, qu'il est français avec une mentalité différente de celle de son pays d'origine.

Pour un enseignement un minimum efficace, l'enseignant se doit connaître le contexte général, connaître celui de l'apprenant (sa culture, ses capacités, ses acquis ...)

Dans ce cas de figure, nous sommes vraiment loin de pouvoir dénommer cette opération, enseignement ou apprentissage.

### 11- Trouvez-vous des difficultés à enseigner l'arabe ?

Nombre de Trouvez-vous des difficultés en enseignant l'arabe ?



1- Non : quatre-vingt-un virgule huit pour cent.

2- Oui : Dix-huit virgule deux pour cent.

Le pourcentage de (non) est très élevé, comment peuvent-ils être satisfaits ? Le manque de résultats chez les apprenants nous démontre pourtant le contraire.

Où peut-être la question est-elle comprise autrement : ils n'éprouvent pas de difficultés, c'est-à-dire qu'ils font ce qu'ils peuvent faire en classe, mais il n'y a personne qui les dérange ou les contrôle, personne qui leur demande des résultats, ni responsable ni inspecteur. Ils se retrouvent seuls, joueurs et arbitres en même temps.

### 12- Quelle est la méthode que vous utilisez ?



- 1- J'apprends la langue arabe.
- 2- Votre propre méthode.
- 3- Méthode de l'université de Médine.
- 4- L'arabe entre tes mains.
- 5- Autre.

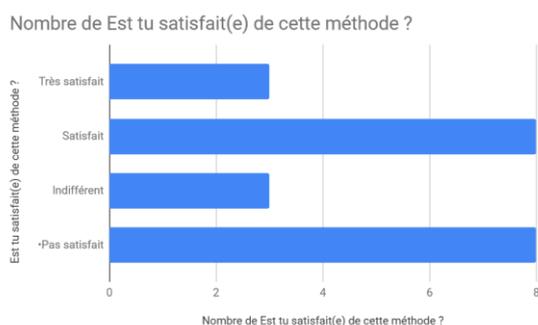
Dans notre champ expérimental, ils travaillent avec les livres élémentaires comme « j'apprends la langue arabe ».

Si l'on feuillette l'un d'entre eux, nous constatons que c'est un cumul d'images colorisées, avec des lettres dispersées dans les pages.

Le plus beau dans ce genre de livres : le fait qu'ils sont bien imprimés, avec du papier glacé, avec des couleurs attirantes. N'importe qui peut les réaliser.

Mais ce ne seront jamais des supports pour apprendre une langue étrangère, comme c'est le cas de la langue arabe pour ces apprenants.

### 13- Es-tu satisfait(e) de cette méthode ?



- 1- Satisfait(e), pas satisfait (le même pourcentage)
- 2- Très satisfait(e). Indifférent (le même pourcentage)

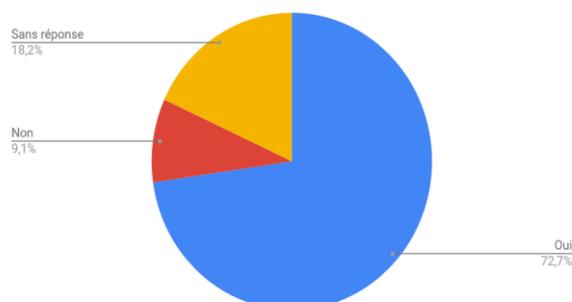
Nous avons dit que ce sont des livres élémentaires. Si les patrons de cette opération sont satisfaits, les enseignants le seront aussi car ils ne peuvent pas dire le contraire.

Ceux qui ont dit le contraire dans notre étude savent bien que leurs réponses

restent anonymes, qu'ils nous ont fait confiance. Et en réalité, personne n'est content ou satisfait de ces livres.

#### 14- Etes-vous rémunérés pour les cours d'arabe que vous donnez ?

Nombre de Etes-vous rémunéré pour les cours d'arabe que vous donnez ?



1- Oui : Soixante-douze virgule sept pour cent.

2- Non : neuf virgule un pour cent.

3- Sans réponse : Dix-huit virgule deux pour cent.

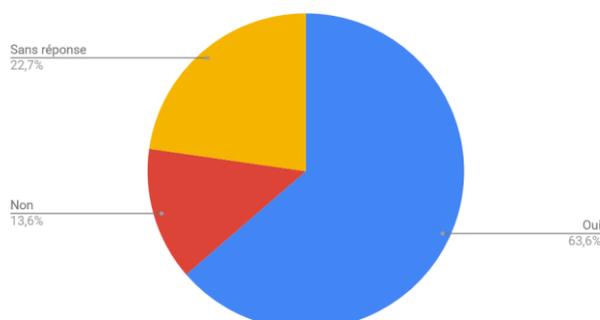
L'échantillon d'enseignants qui fait l'objet de notre recherche travaillent pour ELCO, donc automatiquement sont rémunérés.

Nous distinguons deux réponses, ceux qui évitent de répondre, peut-être ont-ils honte de dire qu'ils touchent un salaire, vu le peu de résultats chez les enfants, et ceux qui ont répondu (non), peut-être ont-ils compris la question autrement, peut-être ont-ils compris s'ils ont touché ou pas leur salaire (ils sont parfois obligés d'attendre des mois pour toucher leur salaire).

L'essentiel est de dire que ces enseignants que nous avons interrogés sont rémunérés.

#### 15- Trouvez-vous cette rémunération suffisante ?

Nombre de Si oui, trouver vous cette rémunération suffisante ?



1- Oui : Soixante-trois virgule six pour cent.

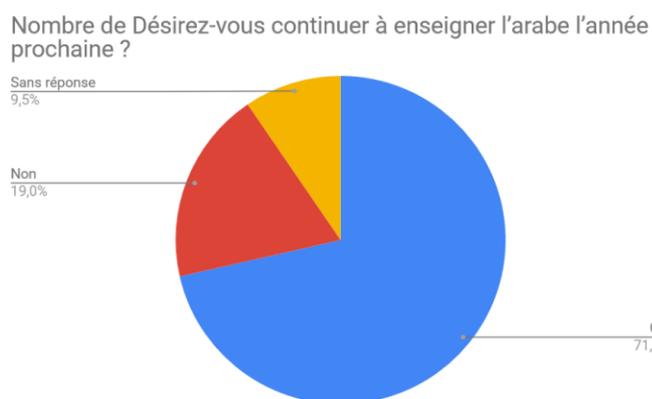
2- Non : Vingt-deux virgule sept pour cent.

3- Sans réponse : Treize virgule six pour cent.

Les enseignants qui font l'objet de notre recherche travaillent le week-end et le mercredi, car ce sont les jours de repos des enfants.

Ils touchent presque le SMIC comme un ouvrier qui travaille tous les jours dans n'importe quelle entreprise en France, ils sont obligés d'être contents. De plus, il y a parmi eux des enseignants qui exercent leur métier dans d'autres matières dans la semaine, ce qui leur fait un bon salaire à la fin du mois.

#### 16- Désirez-vous continuer à enseigner l'arabe l'année prochaine ?



1- Oui : Soixante et onze virgule quatre pour cent.

2- Non : Dix-neuf pour cent.

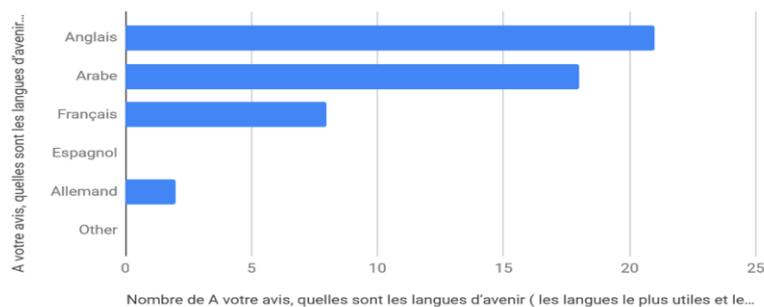
3- Sans réponse : Neuf virgule cinq pour cent.

C'est une réponse attendue, suite ce que nous avons commenté dans le digramme précédent.

Ils sont bien payés, ils ne travaillent que deux jours et demi, sans contrôle et sans inquiétude par rapport à leurs résultats. Ce métier est le rêve de tout le monde et ceux qui l'exercent savent bien qu'ils ne trouveront jamais un tel travail ailleurs.

#### 17- A votre avis, quelles sont les langues d'avenir ?

Nombre de A votre avis, quelles sont les langues d'avenir ( les langues le plus utiles et les plus importantes pour l'avenir, le tr...



Anglais. -1

2- Arabe.

3- Français.

4- Allemand.

L'étude de la pratique de l'enseignement de la langue arabe, enseignée actuellement dans les mosquées ou à travers des associations permet de mettre en lumière un certain nombre de points positifs comme négatifs, qui méritent d'être examinés avec clarté et objectivité.

Le point le plus important concerne la qualité de l'enseignement de la langue arabe.

Certes, dans les associations, il y a des enseignants qui assurent en mosquées les cours de langue

qui sont volontaires et motivés, mais leur formation à cet enseignement spécifique est rarement assurée.

Quant à la pédagogie et aux outils utilisés, un contrôle régulier n'est pas réalisé ainsi qu'il le faudrait et il existe donc en permanence le risque de s'éloigner de l'objectif visé (l'enseignement de la langue arabe).

Le constat actuel est que l'enseignement de la langue arabe dans un grand nombre de mosquées est dispensé par des enseignants improvisés, qui sont peu ou mal formés et pratiquent des méthodes désuètes.

Nous pensons que la qualité de l'enseignement a une influence sur l'apprenant, sur sa personnalité. Un mauvais enseignement peut être un point d'échec dans sa vie, lui faire ressentir qu'il est incapable, qu'il a un handicap. Il va subir les mauvais regards de ses parents, qui l'accusent d'incapacité.

Ainsi, au lieu d'acquérir une langue étrangère il va malheureusement acquérir un complexe, chose qui peut détruire toute sa confiance en lui.

- Il nous est apparu qu'une formation de qualité des enseignants, le choix d'une pédagogie adaptée aux apprenants et des outils adéquats sont les seuls moyens d'assurer un bon enseignement. Cette mauvaise vision des choses a engendré l'abandon de l'école arabe par les

élèves, car ils n'obtiennent pas de résultats.

Remarquons aussi l'insuffisance du temps consacré à cette opération (3 heures de cours d'arabe chaque week-end). Nous proposons donc, par exemple, de faire des formations accélérées pendant les vacances.

D'autres méthodes pédagogiques, comme l'enseignement intensif pourrait aussi être mis à profit.

### Bibliographie

- AMIFA, 2009, *colloque* international « langues, cultures, enseignement/apprentissages cadre européen commun de référence pour les langues et mondialisation ». p : 179- 180
- Directive 77/486/CEE du Conseil, du 25 juillet 1977, visant à la scolarisation des enfants des travailleurs migrants. p 32
- CECRL, Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer
- Amel Boughnim, « L'enseignement de l'arabe en France dans les cours de langue et culture d'origine : le malaise », Revue Diversité, Mars 2011, pp. 110-115.
- Yahya Cheikh, L'enseignement de l'arabe en France Les voies de transmission Dans Hommes & Migrations 2010/6 (n° 1288), pages 92 à 103.